



Les ENJEUX ?

Dans notre dernière Lettre de l'UFICT-CGT Reims, nous avons exprimé quelles sont à nos yeux les revendications essentielles qui, à notre sens, doivent avancer sérieusement sur 2011.

Nous disions également avant les vœux de la Maire Présidente combien la question du climat social est primordiale.

Nous notons que c'est grâce à notre entêtement et à notre détermination et aussi à la menace que nous avons fait planer sur la cérémonie des vœux (reprise par la totalité des organisations syndicales), que les syndicats ont pu être reçus par la Maire-Présidente, par le DGS et qu'une réunion du groupe de travail « déprécarisation » a été organisée.

Toutefois, force est de noter que tout cela semble retombé.

Est-ce parce que depuis l'Intersyndicale que nous avons construite a été mise à mal au travers de la « reprise en main » de certains ? Est-ce que la Direction Générale et la Municipalité pensent qu'il suffit de se rencontrer pour que les choses soient apaisées ?

Nous ne le pensons pas et ce ne sont pas les interpellations quotidiennes de nombreux collègues qui nous le feront croire, pas plus que l'absence de réponse apportées à nos diverses saisines.

Encore une fois, pour qu'il y ait dialogue, il est nécessaire que les interlocuteurs se respectent de part et d'autre. Il est nécessaire d'arrêter de tourner en dérision les revendications ou tout simplement les faits que nous rapportons.

Les dernières CAP ont été à nouveau des théâtres d'affrontements chauds tant on est toujours dans l'approximation et la dénégation du rôle des instances paritaires. Il est vrai également que les doubles discours portés par certains sont assez représentatifs de leur état d'esprit : comment une organisation syndicale peut-elle revendiquer que les instances paritaires soient respectées et en même temps annoncer comme postulat de base que le chef a toujours raison ? La vraie problématique des instances paritaires réside davantage dans le niveau d'information qui leur est donné, dans la transparence

qui y est pratiqué et dans l'écoute et la prise en compte des éléments apportés par les uns et par les autres.

Pour notre part, nous aspirons à cela et on se rendrait vite compte que ce serait essentiel pour apaiser les situations.

Cela suppose également que toutes les décisions unilatérales portant préjudice aux agents soient stoppées : les suppressions de NBI sur des prétextes fallacieux à l'occasion de changements de grades (alors qu'il n'y a pas changement de fonctions), les retraits de RI sans explication dont sont victimes certains techniciens, le traitement éhonté et inégalitaire du RI à l'occasion de la constitution du nouveau cadre d'emplois des techniciens, etc... Nous notons d'ailleurs au passage qu'une position similaire de la DRH avait déjà été appliquée à l'égard des inspecteurs de salubrité lors de leur intégration dans ce cadre d'emplois !

Ces éléments devraient faire réfléchir sur ce qu'ils apportent de négatif en parallèle à certaines avancées notoires (notamment sur la NBI accueil et sur la déprécarisation)

La Municipalité, avec la Direction générale, portent la responsabilité de la situation et son évolution.

Nous renouvelons notre mise en garde sur celle-ci.

La rupture avec les actions du triste précédent DGS ne doit pas non plus, à notre sens, laisser la place à une autre forme d'entretien du climat. Nous constatons en effet, et c'est bien triste, que certains n'en ont pas tiré les bonnes conclusions : prenant, semble t'il, le changement de style et peut-être une certaine distance, pour un renforcement de leurs pouvoirs, voilà que se développent ici et là des attitudes indignes reproduisant à l'égard de leur subalternes (et néanmoins collègues) ce qu'ils ont vécu comme brimades et irrespect de la part du triste sire ! Est-il nécessaire de rappeler que le droit divin n'a pas à être de mise ?

Les enjeux actuels sont autour de ces questions et nous osons espérer que ce sur quoi nous interpellons fera réfléchir.

Certes la vie démocratique est quelquefois plus difficile à mettre en œuvre, mais elle est autrement plus gratifiante que toute forme de dictature ! Attention donc ! Cet enjeu amène quelquefois à des révolutions.

NBI, toujours à l'ordre du jour !

Nous sommes actuellement interpellés tous les jours par des agents à qui on retire la NBI !

Les raisons de retrait sont multiples mais on se rend compte que dès qu'un agent a le "malheur" de bénéficier d'une promotion, la DRH part à la chasse pour supprimer sa NBI que la fiche de poste soit modifiée ou pas.

Et nous ne parlons même pas de certains courriers de refus que nous avons lus et dont les arguments nous laissent pantois...

Ces refus et retraits sont d'autant plus scandaleux que très souvent les directions dont font partie les agents soutiennent les demandes de ceux-ci.

Pourquoi un tel manque de confiance de la part de la DRH vis-à-vis des directions et cette propension à toujours tout vérifier ?

Ce qui est certain c'est que la DRH (sur ordre ou pas ?) recherche tous les arguments pour tenter de justifier un refus ou un retrait démontrant par là-même que sa vocation n'est pas le soutien et le conseil aux agents mais qu'au contraire, l'objectif est de pondre des décisions toujours plus défavorables aux agents !

Cela est inacceptable et nous n'avons pas l'intention de laisser poursuivre cela.

La coordination CGT et l'UFICT-CGT ont demandé à rencontrer en urgence le DGS pour évoquer cette situation et exigent que cela cesse immédiatement.

Nous vous rendrons compte de cette rencontre lorsqu'elle aura eu lieu.

Si vous voulez que cela avance :

Une seule solution :

SYNDIQUEZ-VOUS !

SYNDIQUEZ-VOUS à la CGT des Cadres et Techniciens ! Comme de plus en plus de collègues, Rejoignez l'UFICT-CGT Reims (Ville, RM, CCAS, CDEP)

RI des Techniciens

L'UFICT-CGT n'ayant pas de réponse à son interpellation auprès des élus et de la DRH pour discuter du régime indemnitaire du nouveau cadre d'emploi de technicien issu de la réforme de la catégorie B de la filière technique, nous avons décidé de faire signer une pétition aux agents concernés pour exiger de la municipalité un régime indemnitaire égal pour les agents qui sont au même grade.

Ainsi, actuellement, les ex-contrôleurs de travaux touchent moins de régime indemnitaire que les ex-techniciens et ce alors même que leurs cadres d'emplois sont désormais fusionnés.

De plus les ex-techniciens qui étaient au premier grade et sont reclassés au second grade et ceux qui étaient au second grade et sont reclassés au troisième grade n'ont pas bénéficié de l'augmentation équivalente de régime indemnitaire.

Tout cela ne peut pas durer et doit évoluer ! A grade égal, régime indemnitaire égal !

Nous allons donc faire signer une pétition aux techniciens **le mardi 8 mars au local de l'UFICT-CGT** salle Jean Nautré au 2ème étage de l'Hôtel de Ville.

Ce jour-là, une permanence se tiendra toute la journée de 8 h à 17 h 30 pour accueillir et répondre aux questions éventuelles des signataires.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour l'occasion pour peser sur la décision.

Le nouveau Bureau de l'UFICT-CGT Reims

Après la tenue de notre Assemblée générale annuelle, le bureau de l'UFICT-CGT Reims est désormais composé de :

Martine COYARD (Bibliothèques-cadre B Ville), Christine MEILLE (Archives Municipales-cadre B Ville), Laurent CAMERINI (Archéologie-cadre A Car), Jean-Paul LAMBLIN (Retraité-cadre A), Philippe MARESCAUX (DMGL-cadre B Car), Jean-Claude SOYER (cadre A Ville) et Vincent VARLET (Education-cadre B Ville)

Les membres du bureau se tiennent à votre disposition et à votre écoute et en particulier les vendredis matin au local de l'UFICT autour du « café syndical »

Le bureau a souhaité maintenir Jean-Claude SOYER comme Secrétaire Général

Construire un management alternatif : Conférence-débat

Dans le cadre de la préparation de son congrès national, l'UGICT-CCGT organise à Grenoble le 22 mars 2011 une conférence débat sur le thème : **Pourquoi et comment construire un mode de management alternatif ?**

Nous tenons à disposition l'invitation à cette conférence-débat